

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole C.
Ce rapport ne concerne que les objets soumis à essai.

PRELEVEMENTS MENSUELS	DATE DE RECOLTE	DATE DE MESURE	PRODUITS DE FISSION			PRODUITS D'ACTIVATION				
			Cs 137	Cs 134	Iode 131	Co 60	Co 58	Mn 54	Be 7	
Montauban (filtres balise)										
Filtre du 05/01/15 au 02/02/15		02/02/15	10/02/15	<0,01	<0,01	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	1,4±0,2
Filtre du 02/02/15 au 02/03/15		02/03/15	04/03/15	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	1,4±0,2
Montauban (cartouches balise)										
Cartouche du 26/01/15 au 02/02/15		02/02/15	05/02/15	X	X	<0,2	X	X	X	X
Cartouche du 02/02/15 au 09/02/15		09/02/15	12/02/15	X	X	<0,2	X	X	X	X
Cartouche du 09/02/15 au 16/02/15		16/02/15	18/02/15	X	X	<0,2	X	X	X	X
Cartouche du 16/02/15 au 23/02/15		23/02/15	23/02/15	X	X	<0,2	X	X	X	X
Cartouche du 23/02/15 au 02/03/15		02/03/15	05/03/15	X	X	<0,2	X	X	X	X
Montauban										
Eau de pluie (Janvier 2014)		C 02/02/15	02/02/15	<1	<1	<1	<2	<1	<1	<6
Eau de ville		C 18/02/15	18/02/15	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<6
St Nicolas de La Grave										
Eau Garonne base de loisirs		C 09/02/15	13/02/15	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<6
St Vincent Lespinasse										
Lait de vache		C 09/02/15	16/02/15	<1	<1	<2	<2	<1	<1	<7
Valence d'Agen (filtres balise)										
Filtre du 05/01/15 au 02/02/15		02/02/15	03/02/15	<0,02	<0,0,2	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	1,4±0,2
Filtre du 02/02/15 au 02/03/15		02/03/15	03/03/15	<0,02	<0,0,2	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	1,4±0,2
Valence d'Agen (cartouches balise)										
Cartouche du 28/01/15 au 04/02/15		04/02/15	06/02/15	X	X	<0,2	X	X	X	X
Cartouche du 04/02/15 au 10/02/15		10/02/15	13/02/15	X	X	<0,2	X	X	X	X
Cartouche du 10/02/15 au 18/02/15		18/02/15	20/02/15	X	X	<0,1	X	X	X	X
Cartouche du 18/02/15 au 25/02/15		25/02/15	27/02/15	X	X	<0,2	X	X	X	X
Cartouche du 25/02/15 au 04/03/15		04/03/15	05/03/15	X	X	<0,2	X	X	X	X
Valence d'Agen										
Eau de ville		C 09/02/15	11/02/15	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<6
Golfech										
Mousses terrestres Talus (1)		09/02/15	11/02/15	<6	<5	<5	<6	<6	<6	205±43
Mousses terrestres (trottoir) (2)		09/02/15	16/02/15	<4	<4	<5	<5	<4	<4	206±37
Eau de ville		C 09/02/15	12/02/15	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<6
Donzac										
Eau de nappe		C 02/02/15	09/02/15	<2	<1	<2	<2	<2	<2	<9
Lamagistère										
Eau de Garonne		C 02/02/15	09/02/15	<1	<1	<2	<1	<1	<1	<6
Laspeyres										
Mousses terrestres (3)		09/02/15	17/02/15	7±3	<2	<4	<3	<3	<3	109±21
St Nicolas de La Balerne										
Eau de Garonne		C 02/02/15	05/02/15	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<6
Agen										
Eau de ville		C 02/02/15	03/02/15	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<6
Agen (filtres balise)										
Filtre du 26/01/15 au 02/02/15		02/02/15	04/02/15	<0,05	<0,04	<0,04	<0,06	<0,05	<0,05	1,5±0,4
Filtre du 02/02/15 au 02/03/15		02/03/15	06/03/15	<0,01	<0,01	<0,02	<0,02	<0,01	<0,01	0,9±0,2
Agen (cartouches balise)										
Cartouche du 24/01/15 au 03/02/15		03/02/15	05/02/15	X	X	<0,2	X	X	X	X
Cartouche du 03/02/15 au 10/02/15		10/02/15	12/02/15	X	X	<0,2	X	X	X	X
Cartouche du 10/02/15 au 16/02/15		16/02/15	19/02/15	X	X	<0,2	X	X	X	X
Cartouche du 16/02/15 au 24/02/15		24/02/15	26/02/15	X	X	<0,2	X	X	X	X
Cartouche du 24/02/15 au 03/03/15		03/03/15	06/03/15	X	X	<0,2	X	X	X	X

° EDF indique un rejet du réservoir T2 le 04/02/2015 après 17h00 et pour environ 30h.

° EDF indique un rejet du réservoir T3 le 13/02/2015 après 20h00 et pour environ 48h.

Les mesures sont effectuées par spectrométrie gamma selon la méthode interne MO.281.RAD V06 et la norme ISO10703 pour les eaux en mesurage direct. Les activités sont exprimées en Becquerels par litre pour les liquides, par kilogramme de poids sec, de poids frais pour les fruits, en millibecquerels par m3 pour les filtres et les cartouches de charbon des balises atmosphériques. L'incertitude élargie est exprimée à k=2. Les activités sont ramenées à la date de prélèvement. Le signe < signifie inférieur au seuil de détection, exprimé à un risque alpha = 2,5%. Le signe X signifie que cet élément n'est pas recherché dans ce type de prélèvement. Le signe / signifie que le radioélément n'a pas été détecté à la date d'analyse et son activité ne peut être extrapolée à la date de prélèvement du fait de sa période radioactive inférieure au délai écoulé entre le prélèvement et la mesure.

Cs:Césium Co:Cobalt Mn:Manganèse Be:Béryllium T:Talus P:Pente

Identification des mousses terrestres:

- 1-Ensemble homogène constitué par des brins de *Calliergonella cuspidata* (Hedw.) Loeske, à l'état gamétophytique.
- 2-Ensemble dominé par *Syntrichia montana* Nees avec par quelques brins de *Cirriphyllum piliferum* (Hedw.) Grout, tous deux à l'état gamétophytique.
- 3-Ensemble constitué de brins de *Pleurochaete squarrosa* (Hedw.) Limpr., à l'état gamétophytique, associés à des plantules de la caryophyllacée, *Arenaria serpyllifolia* L.

Reproduction interdite - Cette page est un extrait du rapport du Suivi Mensuel D1201285, validé par Véronique Rossetto, Responsable Technique.
L'original signé est disponible sous sa forme intégrale auprès du laboratoire.